

## RECU FISCAL POUR DON

Article 200 du Code Général des Impôts

### **AFD Occitanie**

Numéro RNA : W313000476

103 allées Charles de Fitte

31300 Toulouse

Oeuvre ou organisme d'intérêt général

Médico-sociale

Objet : L'association dénommée AFD Occitanie a pour objet : la défense des droits d'accès des diabétiques à des soins de qualité et la lutte contre les discriminations liées à leur maladie, l'accompagnement de l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de diabète, l'information et la prévention en matière de diabète. Elle est indépendante de tout mouvement politique, philosophique, syndical ou religieux. Sa durée est illimitée. Elle a son siège à Toulouse (31300).

**N° d'ordre de reçu : 13032025-HA-ASSO -000042**

### **Donateur :**

Numéro de donateur : 6303497

PATRICE DELPY

55 CHEMIN DU CHAPITRE - APPT 2B

31100 TOULOUSE

### **Bénéficiaire :**

AFD Occitanie reconnaît avoir reçu, au titre des versements ouvrant droit à une réduction d'impôt, la somme de : \*\*\* 30 Euros \*\*\*

Date du don 13/03/2025, 18:05:00

Forme du don : Don manuel

Nature du don : Numéraire

Mode de versement : Carte bancaire

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du Code Général des Impôts.  
Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Bordeaux, le 13/03/2025, 18:05:00



**Claude DAIX**  
Présidente